



DEMOSTAF

Demography Statistics for Africa

WORKING PAPER n°2

**L'analphabetisme en français au Mali.
Analyse à partir du recensement général de la
population de 2009**

Aminata Coulibaly, Sidy Boly, Issa Bouaré, Richard Marcoux,
Marc Pilon

Décembre 2020



Ce working paper est prévu pour contribuer à l'ouvrage collectif *Enjeux démographiques en Afrique subsaharienne : Promouvoir et confronter les sources statistiques* issu du projet DEMOSTAF. Il a été relu par deux des éditeurs scientifiques de l'ouvrage ainsi qu'un évaluateur externe que nous remercions pour sa relecture attentive.

This working paper is a contribution to the collective book *Enjeux démographiques en Afrique subsaharienne : Promouvoir et confronter les sources statistiques* from the DEMOSTAF project. It has been reviewed by two of the book's scientific editors and an external reviewer whom we thank for his/her careful review.

Les éditeurs scientifiques / The scientific editors : Géraldine Duthé, Aurélien Dasré, Binta Ndeye Dieme, Bruno Masquelier, Marc Pilon, Clémentine Rossier, Abdramane Bassiahi Soura, Madeleine Wayack Pambè.

DEMOSTAF en quelques mots

- Un financement de 4 ans (2016-2019) au titre du programme-cadre de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne dans le cadre de l'accord de subvention Marie Skłodowska-Curie n°690984.
- Un consortium de 14 institutions académiques et 4 instituts africains de statistique pour avancer sur des questions de population émergentes en Afrique subsaharienne en valorisant les données démographiques, en particulier celles produites par les offices nationaux de statistiques
- Une centaine de participants (chercheurs, doctorants et ingénieurs) dont les deux tiers engagés dans des mobilités d'au moins 1 mois entre les institutions.

DEMOSTAF in a few words

- A funding for 4 years (2016-2019) from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under the Marie Skłodowska-Curie grant agreement n°690984.
- A consortium of 14 academic institutions and 4 African statistical offices to advance on emerging population issues in sub-Saharan Africa, promoting demographic data, those from public statistics in particular.
- Over 100 individual participants (researchers, PhD students and engineers), 2/3 were involved in secondments of at least one month between partner institutions.

demostaf.site.ined.fr



L'analphabétisme en français au Mali.

Analyse à partir du recensement général de la population de 2009

Aminata Coulibaly^a, Sidy Boly^a, Issa Bouaré^a, Richard Marcoux^b, Marc Pilon^{c,1}

^a Institut national de la statistique du Mali

^b Université Laval, Québec

^c Centre population développement (CEPED), Université de Paris – IRD, France

Résumé

Après avoir présenté le système éducatif malien et les principales politiques d'alphabétisation mises en œuvre, le chapitre aborde l'évolution de l'alphabétisme au Mali à partir des sources de données existantes (recensements et enquêtes nationales) en s'appuyant sur une approche critique des métadonnées (définitions, modes et critères d'évaluation, langues prises en compte), en vue de questionner le degré de comparabilité entre les différentes sources de données. À partir d'une exploitation de la base complète des données censitaires de 2009, et après avoir situé la place du français (langue officielle de l'enseignement malien) dans l'alphabétisation en 2009, l'analyse met en lumière les profils des analphabètes en français et les niveaux et variations spatiales de l'alphabétisme en français chez les 15-24 ans. Alors que la scolarisation demeure le principal vecteur de l'alphabétisation et qu'il est généralement attendu que les élèves ayant achevé le primaire soient alphabétisés en français, l'analyse met finalement l'accent sur l'alphabétisme en français parmi les scolarisés au niveau Fondamental 1 ou médersa 1^{er} cycle (équivalent de l'enseignement primaire), au moment du recensement de 2009. Il s'avère ainsi que 36,4 % des élèves en dernière année (34,5 % au Fondamental 1 et 67,1 % en médersa 1^{er} cycle) sont déclarés analphabètes en français.

¹ Correspondance : marc.pilon@ird.fr

INTRODUCTION

Dans le cadre des objectifs de l'Éducation Pour Tous (EPT), fixés lors du Forum de Dakar en 2000, il était entre autres prévu d'améliorer de 50 % les niveaux d'alphabétisation des adultes, et notamment des femmes, à l'échéance de 2015. Toutefois, selon les données de l'Institut de statistique de l'UNESCO, le taux d'alphabétisme des 15 ans et plus en 2015 était de 63,9 % pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne contre 56 % en 2000, soit un accroissement de seulement 14 %, bien loin de l'objectif fixé. Dans le nouveau contexte des Objectifs du Développement Durable (ODD) adoptés en 2015, le 4^{ème} objectif relatif à l'éducation prévoit, d'ici 2030, de « veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter » (« cible » 4.6).

Dans l'avant-propos du Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous (EPT) publié par l'UNESCO en 2006 *L'alphabétisation, un enjeu vital*, le directeur général de l'UNESCO présentait alors l'alphabétisation comme l'un des objectifs de l'EPT les plus « négligés ». Selon ce même rapport, « les taux d'alphabétisme indiqués [...] figurent parmi les statistiques internationales les plus sujettes à caution » (UNESCO, 2006 : 31), en écho à un précédent constat similaire fait cinquante ans plus tôt (Unesco, 1953). En dépit des recommandations énoncées par l'Unesco dès 1958 en matière d'harmonisation des statistiques de l'éducation, et notamment pour l'alphabétisation (Unesco, 1958), il faut tout d'abord rappeler que, dans tous les pays du monde, l'information relative à l'alphabétisme n'est pas issue de statistiques de type administratif (comme cela est le cas pour la scolarisation, concernant les effectifs d'élèves) ; elle est recueillie lors des recensements généraux de la population et de la plupart des enquêtes nationales (démographiques et socio-économiques) auprès des ménages. Ensuite, comme le révèle l'examen du tableau des métadonnées relatives à l'alphabétisme sur le site de l'Institut de statistique de l'Unesco², les définitions et les modalités d'évaluation varient selon les pays, selon les sources de données et au fil du temps (y compris au sein d'un même pays). Les méthodes utilisées sont diverses : l'évaluation par un tiers, le plus souvent le chef de ménage, renseignant le niveau d'alphabétisme de tous les membres de son ménage ; la déclaration des enquêtés eux-mêmes lors de certaines enquêtes (auto-évaluation) ; plus rarement, le nombre d'années de scolarisation (considérant par exemple

² <http://data.uis.unesco.org/?lang=fr>

que toute personne ayant achevé le primaire est alphabète) ; un test de lecture (uniquement), auquel recourent les enquêtes démographiques et de santé (EDS) depuis les années 2000. Par ailleurs, la ou les langues considérées varient elles aussi, étant même assez souvent non précisée(s) : les taux d'alphabétisme publiés renvoient toujours à une « langue quelconque » (Seurat, 2012 ; Mingat *et al.*, 2013). Autant d'éléments qui interrogent fortement le degré de comparabilité des données publiées... (Wagner, 1990, 2011) et rares sont les études qui le font à l'échelle d'un pays (Schaffner, 2005 ; Buckner et Hatch, 2014).

Le Mali s'inscrit dans ce tableau d'ensemble. Des taux d'alphabétisme sont publiés au fil des recensements et des enquêtes nationales, leur évolution et leurs variations sont commentées selon diverses variables (le sexe, l'âge, le milieu de résidence, la région, etc.), mais sans aucune interrogation critique sur cette question de comparabilité entre les sources de données (Traoré *et al.*, 2011 ; INSTAT, 2015). Il en est de même pour la quasi-totalité des travaux de recherche portant sur l'alphabétisation au Mali. Déjà assez peu nombreux, la plupart concerne les politiques, les actions et les pratiques d'alphabétisation ainsi que l'impact de celle-ci sur la vie sociale et professionnelle des apprenants (Coulibaly, 1981, 2003 ; Turriffin, 1989 ; Mupftha, 2003 ; Gasse, 2008 ; Guindo et Diarra, 2008 ; Kadlec, 2009 ; Weyer, 2009 ; Lauwerier, 2012 ; Mbodj-Pouye, 2013 ; Taboure, 2015).

Une récente étude fait cependant exception. De manière inédite, elle livre une analyse critique des métadonnées et de la mesure de l'(an)alphabétisme au Mali, basée sur l'ensemble des sources de données disponibles (recensements et enquêtes nationales) qui met en lumière la diversité des approches de l'alphabétisme et ce, avec une variété de définitions, de manières de formuler les questions, de modalités de réponse et de prises en compte des différentes langues (Bouare *et al.*, 2018). Dans le même temps, le projet de recherche plus global³ dans lequel s'est inscrite cette étude a aussi mis en lumière l'intérêt des données censitaires à travers la réalisation d'un atlas numérique interactif sur l'éducation, couvrant trois pays : le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal.⁴

³ Il s'agit du projet DEMOSTAF « *Demography Statistics for Africa* » ; ce projet a bénéficié du financement du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne dans le cadre de l'accord de subvention Marie Skłodowska-Curie n ° 690984, projet DEMOSTAF.

⁴ <http://www.atlasds.fss.ulaval.ca/index.html>

Issu de ce même projet, le présent chapitre propose une analyse de l'analphabetisme en français au Mali en s'appuyant sur les données complètes du dernier recensement général de la population, réalisé en 2009. Au regard des politiques éducatives à mener, il nous apparaît plus judicieux de mettre l'accent sur l'analphabetisme, plutôt que sur l'alphabetisme, de façon à mieux dégager le chemin restant à parcourir. Par ailleurs, alors que le français, langue officielle de l'enseignement et de l'administration au Mali, demeure le principal vecteur de l'alphabetisation (nous y reviendrons), la réduction de l'analphabetisme en français revêt un enjeu majeur. Enfin, le recours aux données du dernier recensement général de la population, se justifie d'une part, puisqu'il constitue l'une des sources de données permettant d'identifier les (an)alphabetes en français et d'autre part, parce que sa nature exhaustive autorise des analyses sur des sous-populations spécifiques impossibles à réaliser à partir de données d'enquêtes, en raison de trop faibles effectifs. Si la date de ce recensement peut paraître éloignée, pouvant affaiblir la portée des résultats, la présente analyse vise un objectif avant tout méthodologique.

Après avoir présenté le système éducatif malien et les principales politiques d'alphabetisation mises en œuvre, nous interrogerons l'évolution de l'alphabetisme au Mali, à partir des sources de données existantes et discuterons des métadonnées (définitions, modes et critères d'évaluation, langues prises en compte). Seront ensuite abordés la place du français dans l'alphabetisation en 2009, puis les profils des analphabetes en français et les niveaux et variations spatiales de l'analphabetisme en français chez les 15-24 ans. Pour terminer, l'analyse mettra l'accent sur l'ampleur de l'analphabetisme en français parmi les scolarisés au niveau Fondamental 1 ou médersa 1^{er} cycle (équivalent de l'enseignement primaire), au moment du recensement de 2009.

SYSTEME EDUCATIF ET POLITIQUES D'ALPHABETISATION AU MALI

Au Mali, l'éducation dite « formelle » comprend l'éducation préscolaire, l'enseignement fondamental, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. L'enseignement « fondamental », dont l'âge officiel d'entrée est fixé à 7 ans, constitue un bloc unique d'une durée de neuf ans, comportant deux cycles : le premier cycle (ou « fondamental 1 ») d'une durée de six ans –qui correspond au primaire classique ; le deuxième cycle (ou « fondamental 2 »), d'une durée de trois ans, correspond au premier cycle du secondaire classique.

L'enseignement fondamental 1 est dispensé dans des écoles publiques et privées, ces dernières pouvant être laïques ou confessionnelles (Lange et Diarra, 1998). En ce qui concerne, l'enseignement de type arabo-islamique, les « médersas » sont considérées comme des écoles fondamentales et reconnues par le ministère de l'éducation, dans la mesure où elles suivent le programme officiel et enseignent le français comme matière. Il est attendu de l'enseignement fondamental qu'il garantisse à tous les enfants qui y accèdent « de ne plus retomber dans l'analphabétisme' » (Diallo et Cissé, 2012 : 25).

A l'instar des autres pays africains de colonisation française, le français est la langue d'enseignement et d'expression officielle, comme le stipule l'article 25 de la Constitution de 1992 (Muphtah, 2003). L'enseignement des langues nationales fut évoqué dès une réforme de l'éducation datant de 1962, puis un décret de 1982 a reconnu 13 langues africaines parlées au Mali comme langues nationales ; mais ce statut demeure essentiellement symbolique et n'a eu guère d'impact sur l'évolution de la situation linguistique du pays (Kaldec, 2009 : 69). Depuis la fin des années 1970, diverses expériences visant l'introduction des langues nationales dans l'enseignement ont été mises en place, mais leur portée reste très limitée.

L'alphabétisation relève de son côté de l'éducation dite « non formelle ». Au lendemain de l'indépendance, suite à la deuxième Conférence Internationale sur l'éducation des adultes (à Montréal) en 1960 et à la Conférence des Ministres de l'éducation des Etats d'Afrique (à Addis Abeba) en 1961, vont être mises en œuvre des campagnes d'alphabétisation de masse, entre 1962 et 1967, via notamment un recours à la radio nationale, avec pour but « d'amener les adultes et jeunes non scolarisés à maîtriser la lecture et l'écriture afin de sortir de l'obscurantisme » (Guindo et Diarra, 2008). Puis, suite à la conférence de Téhéran en 1965

sur l'éducation des adultes, tant sous le régime d'exception en place de 1968 à 1972 que sous le régime monopartite de 1972 à 1991, l'accent est mis sur l'alphabétisation fonctionnelle qui, dans une vision développementaliste, « vise une formation professionnelle permettant à l'apprenant de jouer efficacement son rôle dans son groupe et dans sa communauté » (Guindo et Diarra, 2008). Il s'agira notamment de renforcer les capacités des producteurs agricoles encadrés par les « Operations de Développement Rural ». Depuis 1991, avec l'avènement de la démocratie et suite à la Conférence mondiale sur l'éducation de Jomtien en 1990, suivie en 2000 par le Forum Dakar, les politiques d'alphabétisation s'inscrivent alors dans le cadre de l'Éducation Pour Tous (EPT). Depuis la loi d'orientation sur l'éducation du 28 décembre 1999, la mise en place du Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PRODEC)⁵ pour la période de 2000-2010, et en 2004 le démarrage d'un plan d'action de mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies Pour l'alphabétisation (2003-2012), l'éducation non formelle se fait désormais dans les Centres d'alphabétisation des adultes, les Centres d'apprentissage féminins et les Centres d'éducation pour le développement. Les actions d'alphabétisation sortent du seul cadre des organisations de développement rural, l'ouverture démocratique se traduit pas une multiplication des acteurs non gouvernementaux (associations, ONGs) et des approches, des méthodes d'alphabétisation. Il s'agit de « mettre en œuvre toute forme appropriée d'éducation de jeunes, non scolarisés ou déscolarisés et d'adultes en vue d'assurer leur promotion sociale, culturelle et économique » (Guindo et Diarra, 2008). Sur un plan institutionnel, sont notamment créés, en 2001, le Centre National des Ressources de l'Éducation Non Formelle (CNR- ENF) et l'Institut des Langues Abdoulaye Barry (ILAB), lequel doit œuvrer pour un bilinguisme fonctionnel français-langue nationale.

Si au début des années 1960, le français fut utilisé pour les actions d'alphabétisation, il fut vite abandonné, remplacé par les langues nationales jugées plus adaptées aux contextes de vie des apprenants (Guindo et Diarra, 2008 ; Diarra, 2018). Comme évoqué précédemment, le nombre de langues nationales reconnues va croître progressivement. Au final, jusqu'à aujourd'hui, que ce soit en milieu rural ou urbain, y compris dans la capitale, Bamako, les diverses actions d'alphabétisation se font en langues nationales.

⁵ Dans les écoles publiques, le PRODEC se traduit par la possibilité de choisir entre commencer par un enseignement bilingue français/langue nationale, ou un enseignement entièrement en français, ce qui sera le cas de la majorité des écoles.

EVOLUTION DE L'ALPHABETISME AU MALI : SOURCES DE DONNEES, DEFINITION ET MESURE⁶

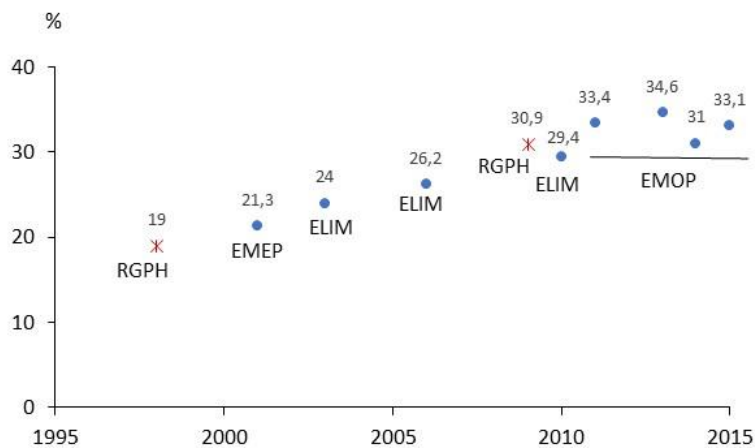
Comme dans tous les autres pays, au Mali les données relatives à l'alphabétisme ne sont pas issues d'une source de données administratives, comme pour la scolarisation ; elles proviennent en fait des sources de données démographiques, que sont les recensements généraux de la population et les enquêtes démographiques d'envergure nationale, au cours desquelles est généralement posée une question relative à l'alphabétisme.

A l'exception du recensement de 1987 qui fournit un taux d'alphabétisation chez les personnes âgées de 6 ans et plus (soit 18,8 %), les deux recensements ultérieurs, de 1998 et 2009, ainsi que plusieurs enquêtes démographiques nationales permettent de suivre l'évolution taux d'alphabétisation pour le même groupe d'âge, à savoir les 15 ans et plus. Pour toutes ces sources de données, les taux publiés se réfèrent à une alphabétisation dans une langue quelconque.

Ainsi, selon ces données, le taux d'alphabétisme au Mali s'est amélioré au fil du temps, passant de 19 % en 1998 à 33,1 % en 2015 (figure 1) ; une évolution qui est assurément à mettre en relation avec les progrès, du moins quantitatifs, de la scolarisation, surtout à partir des années 1990 (Diarra et Lange, 1998, Bouare *et al.*, 2018).

⁶ Cette partie reprend des éléments d'une Note de recherche consacrée à l'analyse des métadonnées relatives aux diverses opérations de collecte au Mali (Bouare *et al.*, 2018).

Figure 1 : Evolution du taux d'alphabétisme au Mali, de 1998 à 2015.



RGPH : Recensement général de la population et de l'habitat ;

EMEP : Enquête Malienne sur l'Évaluation de la Pauvreté » ;

ELIM : Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages » ;

EMOP : Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages.

Si les valeurs issues des diverses enquêtes se trouvent synthétisées dans un premier rapport d'analyse de l'EMOP 2015-16 (Instat, 2015 : 2), il convient de souligner qu'elles ne sont pas mises en perspectives avec celles issues de deux recensements (1998 et 2009) et qu'elles ne font l'objet d'aucun commentaire critique. Or, les définitions et modalités d'évaluation diffèrent entre ces diverses sources de données posant ainsi la question du degré de comparabilité des valeurs obtenues (Bouare *et al.*, 2018). Les RGPH de 1998 et 2009 sont les deux seules opérations incluant la dimension de la compréhension, mais sur une base uniquement déclarative, sans recours à un quelconque test d'évaluation. De toutes les opérations de collecte examinées, les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) réalisées depuis les années 2000 sont les seules à comporter un test, mais uniquement de lecture et soumis aux seuls femmes et hommes éligibles à un questionnaire individuel (Bouare *et al.*, 2018 : 51). En ce qui concerne la dimension linguistique, seuls les deux RGPH et les enquêtes EMOP permettent d'identifier les personnes (déclarées) alphabètes en français, comme on l'a vu la langue officielle de l'enseignement.

Dans cette même étude, l'analyse comparative des taux d'alphabétisme chez les 20-24 ans, révèle la même tendance évoquée plus haut, en cohérence avec la croissance de la scolarisation observée au Mali à partir des années 1990, et sachant que l'école constitue le principal vecteur de l'alphabétisation. Mais, « en regard de la forte croissance de la scolarisation au cours des années 2000, la non poursuite du recul de l'alphabétisme pose question : problèmes d'échantillonnage et/ou de collecte liés à la crise ou bien conséquence d'une baisse de la qualité de l'enseignement dans les années 2000 ? » (Bouare *et al.*, 2018 : 51-52)⁷.

En ce qui concerne précisément le recensement de 2009, la question relative à l'alphabétisme concerne les personnes âgées de 12 ans et plus : « Est-ce que X sait lire et écrire » ; elle est adressée en priorité au chef de ménage devant répondre pour tous les membres de son ménage, ou à défaut à une autre personne présente le représentant. Le manuel de l'agent recenseur donne par ailleurs ces précisions :

« Un alphabète est une personne capable de lire et d'écrire dans une langue écrite quelconque, en le comprenant, un bref texte en rapport avec sa vie quotidienne. Un analphabète sera une personne qui ne sait ni lire ni écrire.

En conséquence, une personne qui sait seulement parler une langue (Ex : Français), sans savoir la lire et l'écrire ne doit pas être considérée comme alphabétisée. De même, une personne qui ne sait seulement lire et écrire que son nom et des chiffres ou qui ne sait lire et écrire qu'une expression très élémentaire ne doit pas non plus être considérée comme alphabétisée. » (DNSI, 2008 : 32).

Ces instructions laissent à penser que l'agent recenseur ne devrait pas se contenter de poser la question « Est-ce que X sait lire et écrire », mais aussi s'assurer que la personne concernée soit en mesure de comprendre et d'écrire un bref texte en rapport avec sa vie quotidienne. Or, la question posée n'évoque pas explicitement cette dimension de la compréhension et, par ailleurs, étant adressée au seul chef de ménage (ou une autre personne le représentant) en charge de répondre pour toutes les personnes relevant de son ménage, il n'y a aucune possibilité de vérifier cette dimension de la compréhension d'un texte en rapport avec la vie quotidienne.

⁷ Pour l'analyse critique complète des métadonnées et de la mesure se reporter à cette étude de Bouare *et al.* (2018).

Pourtant, le rapport d'analyse sur l'alphabétisation précise bien que « Le taux d'alphabétisation ou d'alphabétisme des adultes est défini comme étant le pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus capable de lire et d'écrire dans une langue écrite quelconque, en le comprenant, un bref texte en rapport avec sa vie quotidienne. »

A la question posée, le RGPH de 2009 prévoit les modalités de réponse suivantes :

-
- 0 - Personne non concernée
 - 1 - Sait lire et écrire le français seul
 - 2 - Sait lire et écrire uniquement une langue nationale
 - 3 - Sait lire et écrire uniquement une autre langue
 - 4 - Sait lire et écrire le français et une langue nationale
 - 5 – Ne sait ni lire ni écrire
-

Les modalités proposées ne prévoient pas le cas « Sait lire et écrire le français et une autre langue » (autre qu'une langue nationale) ; par exemple, le cas des personnes sachant lire et écrire en français, mais aussi en anglais.

Le RGPH de 2009 présente un taux de non réponse (« non déterminée ») anormalement élevé, de 11,8 % sur cette question. Un travail de vérification et de correction a été effectué, permettant de ramener le taux de non réponse à seulement 0,5 % (voir encadré ci-après⁸).

⁸ Repris de Bouare et al. (2018)

Correction des non réponses de la variable alphabétisation du recensement 2009

Lors du recensement général de la population et de l'habitat du Mali de 2009, des mesures ont été prises pour minimiser les erreurs d'observation. Toutefois, malgré les précautions prises, le RGPH 2009, comme toutes les autres opérations, a été entaché d'erreurs. Il est donc indispensable, d'évaluer leur ampleur pour s'assurer de la qualité et de la crédibilité des données avant leur utilisation à toutes fins.

La comparaison du taux de non-réponse, pour la variable relative à l'alphabétisme, entre les RGPH de 1987, 1998 et 2009, donne les valeurs respectives suivantes : 2,6 %, 1,8 % et 11,8 % ; soit un pourcentage de non-réponses (modalité « non déterminé ») très élevé en 2009, représentant 1 038 424 personnes. Un travail de correction a été entrepris à partir des trois variables suivantes : le *niveau d'instruction*, la *dernière classe achevée avec succès* et la variable *alphabétisation* elle-même.

Ont été considérées non alphabétisées, les personnes se trouvant dans les cas suivants :

- les personnes (828 835), présentant la modalité « néant » (aucun niveau) à la question sur le niveau d'instruction, mais qui ressortent comme valeurs manquantes ;
- les personnes ayant reçu un enseignement coranique (5 368) ou un enseignement préscolaire (692), considérées comme non instruites dans le recensement de 2009 ;
- celles qui n'ont pas atteint la 6^{ème} année du fondamental 1er cycle (99 754) ou des medersa 1^{er} cycle (13 059).

Au final, 91 % des 1 038 424 individus qui étaient classés en « non déterminé » à la variable sur l'alphabétisation au moment du RGPH 2009 ont ainsi pu être corrigés, faisant passer le taux de non-réponse de 11,8 % à 0,6 % après imputation.

Lors du RGPH de 2009, dans le questionnaire auprès des ménages, la question relative au niveau d'instruction, libellée ainsi « *Quel est le niveau d'instruction de [NOM] ?* », prévoit les modalités suivantes :

- 00 = Non concernée (moins de 3 ans)
- 01 = Néant
- 02 = Enseignement coranique (non instruite)
- 03 = Alphabétisée (non instruite)
- 04 = Préscolaire
- 05 = Fondamentale 1er cycle
- 06 = Fondamentale 2nd cycle
- 07 = Medersa 1er cycle
- 08 = Medersa 2nd cycle
- 09 = Secondaire
- 10 = Technique et Professionnel
- 11 = Enseignement Normale
- 12 = Universitaire
- 13 = Post Universitaire

Elle est suivie de la question « *Quelle est la dernière classe suivie dans ce niveau d'instruction par [NOM] ?* ». Selon le manuel de l'agent recenseur, « Il s'agit de la dernière classe ou l'année achevée avec succès par [NOM] dans le niveau d'enseignement. » (DNSI, 2008 : 37).

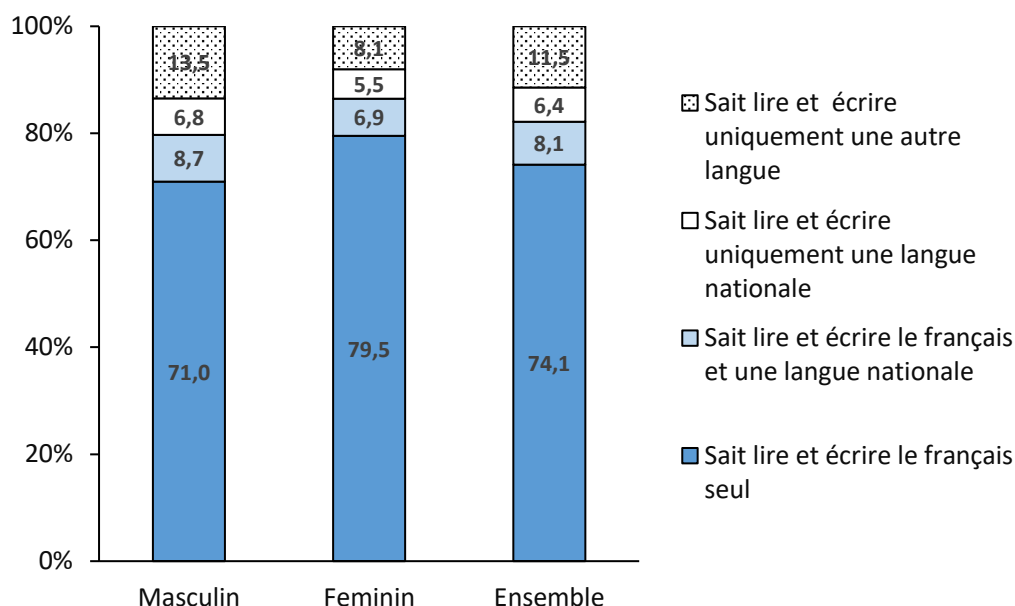
Sont donc considérées comme scolarisées ou l'ayant été les personnes fréquentant ou ayant fréquenté au moins les niveaux « Fondamental 1^{er} cycle » ou « Medersa 1^{er} cycle », qui constituent l'équivalent du niveau primaire classique. Le terme « primaire » sera ainsi utilisé par la suite pour se référer à l'ensemble de ces deux types d'enseignement qui, au Mali, concernent à la fois les écoles publiques comme privées (laïques et confessionnelles) offrant seulement un enseignement en français. Le terme de « medersa » utilisé lors du recensement renvoie en fait à deux types d'enseignement, d'établissement : les écoles franco-arabes et les medersas. En plus d'enseigner le Coran, ces deux types d'écoles doivent suivre le programme d'enseignement officiel, condition pour être reconnus par le Ministère de l'éducation nationale. La différence tient à la langue d'enseignement : uniquement l'arabe dans les medersas, l'arabe et le français dans les écoles franco-arabes.

1. LA PLACE DU FRANÇAIS DANS L'ALPHABETISATION EN 2009

En 2009, le taux d'alphabétisme (quelle que soit la langue) chez les 15 ans et plus s'élève à 28,2 %⁹ ; il s'avère nettement plus élevé pour la population de sexe masculin, avec une valeur de 36,6 % contre 20,4 % pour la population de sexe féminin, reflet d'une scolarisation historiquement plus importante chez les garçons. La prise en compte de la ou des langues d'alphabétisation, en fonction de ce que permet le recensement, confirme en effet que la scolarisation demeure le principal vecteur d'alphabétisation : 82,2 % des personnes déclarées alphabètes « savent lire et écrire » au moins en français, et 74,1 % uniquement en français (figure 2).

⁹ Cette valeur s'avère légèrement inférieure à celle publiée dans le volume d'analyse du recensement relatif à l'alphabétisation qui était de 30,9 % (Instat, 2012).

Figure 2 : Répartition des 15 ans et plus déclarés alphabètes, selon la ou les langues d'alphabétisation, pour chaque sexe et sexes réunis ; Mali, RGPH 2009



Par ailleurs, 14,5 % (8,1 + 6,4) de la population alphabétisée est déclarée alphabète dans une langue nationale (et éventuellement aussi en français), mais sans que l'on puisse savoir dans quelle langue précisément ; 11,5 % sont alphabètes uniquement dans une « autre langue » (une langue autre que le français et une langue nationale), donc étrangère. Dans un pays fortement musulman comme le Mali, on peut raisonnablement avancer qu'il s'agit surtout de la langue arabe : 22,5 % de ces personnes alphabètes dans une autre langue ont fréquenté l'école coranique ou les medersas, contre seulement 2,9 % parmi l'ensemble des autres alphabètes. La prise en compte du sexe montre par ailleurs que les hommes sont les plus concernés : 13,5 % d'entre eux sont alphabètes dans une autre langue contre 8,1 % chez les femmes.

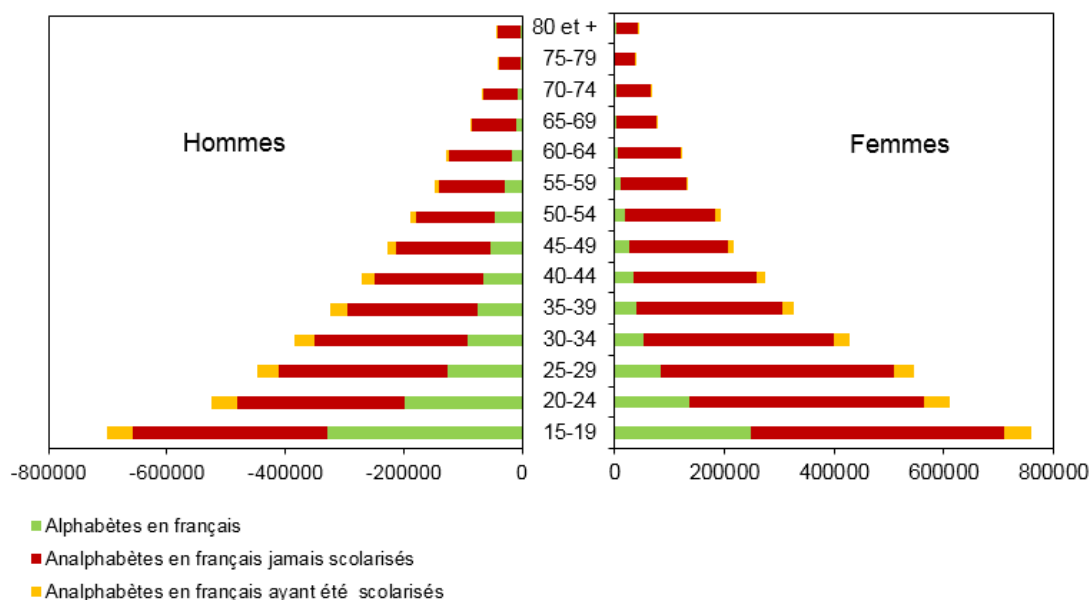
2. PROFILS DES ANALPHABETES EN FRANÇAIS

L'analyse qui suit vise à comparer les caractéristiques de ces deux catégories au Mali, à partir des données du RGPH de 2009, en se référant uniquement au français, langue officielle de scolarisation au Mali.

L'école ayant été et demeurant le principal vecteur d'alphabétisation en français, et compte tenu d'une progression somme toute récente (depuis les années 1990) de la scolarisation au primaire, la population déclarée alphabète en français s'avère plus jeune que la population analphabète en français prise globalement (figure 3).

Par ailleurs, le phénomène historique de sous-scolarisation des filles se retrouve dans la pyramide des âges avec une sur-représentation masculine chez les alphabètes en français et donc une sur-représentation féminine chez les analphabètes.

Figure 3 : Structure par âge et sexe distinguant alphabètes en français et analphabètes en français (selon le statut scolaire) au Mali (RGPH, 2009)

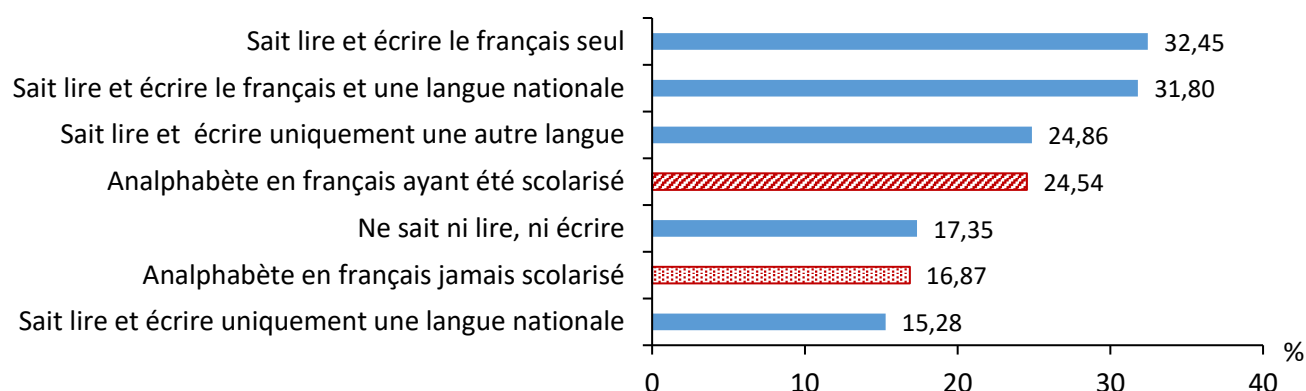


Conséquence de l'augmentation de la scolarisation au primaire, le pourcentage des analphabètes en français ayant été scolarisés parmi l'ensemble des analphabètes en français diminue au fil de l'âge, ou en d'autres termes augmente avec le temps, s'avérant plus élevé dans les plus jeunes générations. Il passe ainsi de moins de 4 % chez les 60 ans et plus à plus de 10 % chez les 15-24 ans, et avec des valeurs toujours élevées pour le sexe masculin. Ce schéma traduit les effets paradoxaux des progrès de la scolarisation, au fil des générations : d'un côté, de plus en plus de personnes alphabétisées en français grâce à l'école, d'un autre côté une croissance des analphabètes en français ayant été scolarisés, ce qui amène à

questionner la « qualité » de l'éducation et la capacité du système éducatif à garantir une alphabétisation durable.

En quoi les analphabètes en français se différencient-ils selon leur statut migratoire, selon qu'ils n'aient jamais été scolarisés ou l'ayant été ? En considérant comme migrante, une personne née hors de son cercle de résidence, au moment du recensement en 2009, le calcul du pourcentage de migrants selon le statut en matière d'alphabétisme, parmi les 15 ans et plus, révèle des valeurs nettement plus élevées chez les alphabètes en français (32,5 %), suivis de près par les analphabètes en français ayant été scolarisés (31,8 %), avec à l'opposé les pourcentages de migrants les plus faibles parmi les analphabètes en français jamais scolarisés (16 %), soit à un niveau deux fois moindre (figure 4). Même en étant analphabète en français, le fait d'avoir été scolarisé, d'être passé par l'école, semble ainsi associé à la migration.

Figure 4 : Pourcentage de migrants (vivant hors de son cercle de naissance en 2009) selon le statut en matière d'alphabétisme, parmi les 15 ans et plus ; Mali, RGPH 2009



Les résultats d'une analyse multivariée type ACM (analyse des correspondances multiples) permettent de synthétiser les différences de profil¹⁰ entre les analphabètes en français

¹⁰ Les variables prises en compte sont : le groupe d'âge, le sexe, la religion, le milieu de résidence, le statut dans l'activité, le statut migratoire (sont considérées comme migrantes les personnes ne résidant pas dans leur cercle de naissance).

jamais scolarisés et ceux l'ayant été. Sur l'ensemble du Mali, ces deux catégories se différencient de la manière suivante :

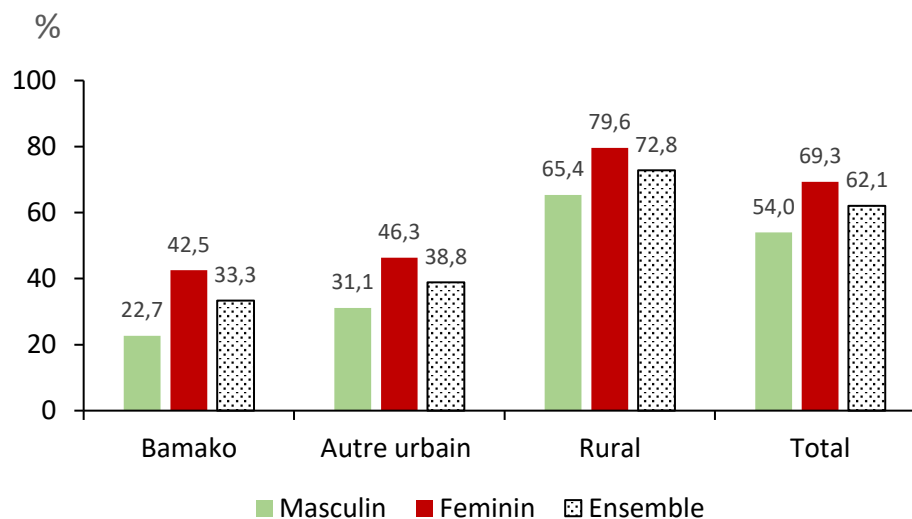
- les analphabètes en français jamais scolarisés se voient associés au sexe féminin, au milieu rural, aux groupes d'âge les plus élevés, aux personnes plutôt inactives, au foyer (pour les femmes), aux personnes de religion traditionnelle et enfin aux personnes non migrantes ;
- les analphabètes en français ayant été scolarisés renvoient plutôt au sexe masculin, à la capitale, Bamako et aux autres villes, aux personnes actives (occupées ou en recherche d'emploi), aux personnes de religion chrétienne, aux jeunes adultes et enfin aux migrants.

NIVEAUX ET VARIATIONS SPATIALES DE L'ANALPHABETISME EN FRANÇAIS CHEZ LES 15-24 ANS

Le choix est fait ici de mettre l'accent sur les jeunes de 15-24 ans, catégorie de la population qui devrait être, dans sa grande majorité, encore scolarisée ; une population qui présente donc un enjeu spécifique pour les politiques éducatives, sociales et économiques.

A l'échelle nationale et quel que soit le milieu de résidence (rural, Bamako et autres villes), le niveau d'analphabetisme en français est toujours plus élevé pour le sexe féminin (figure 5). Mais, quel que soit le sexe, l'analphabetisme en français augmente en passant de Bamako aux autres villes puis au milieu rural alors que l'écart entre les hommes et femmes s'amenuise dans le même temps : ainsi, le taux d'analphabetisme en français des femmes rapporté à celui des hommes produit un indice de parité de 187 à Bamako, 149 dans les autres villes et seulement 122 en milieu rural. L'écart entre hommes et femmes apparaît ainsi beaucoup plus marqué dans la capitale, Bamako, avec un pourcentage d'analphabètes en français près de deux fois supérieur pour le sexe féminin : 42,5 % contre 22,7 % pour le sexe masculin.

Figure 5 : Pourcentage d'analphabètes en français, parmi les 15-24 ans, selon le milieu de résidence, par sexe (RGPH du Mali, 2009)



Ce focus mis sur les jeunes de 15-24 ans, en distinguant parmi les personnes analphabètes en français celles jamais scolarisées et celles ayant été scolarisées selon le milieu de résidence, montre une surreprésentation des analphabètes en français passés par l'école en milieu urbain, surtout à Bamako (figure 6), et de manière plus marquée pour le sexe féminin (figure 7). Ainsi, en 2009, parmi la population féminine de 15-24 ans analphabète en français et passée par l'école, plus d'une sur cinq (22,2 %) résidait à Bamako (figure 7). En 2009, la capitale Bamako abritait ainsi un total 34 720 de jeunes âgés de 15-24 ans analphabètes en français et passés par l'école, dont 62 % de femmes.

Figure 6 : Répartition de l'ensemble des personnes âgées de 15-24 ans, des personnes de 15-24 ans analphabètes en français jamais scolarisées et des personnes de 15-24 ans analphabètes en français ayant été scolarisées, selon le milieu de résidence (RGPH du Mali, 2009)

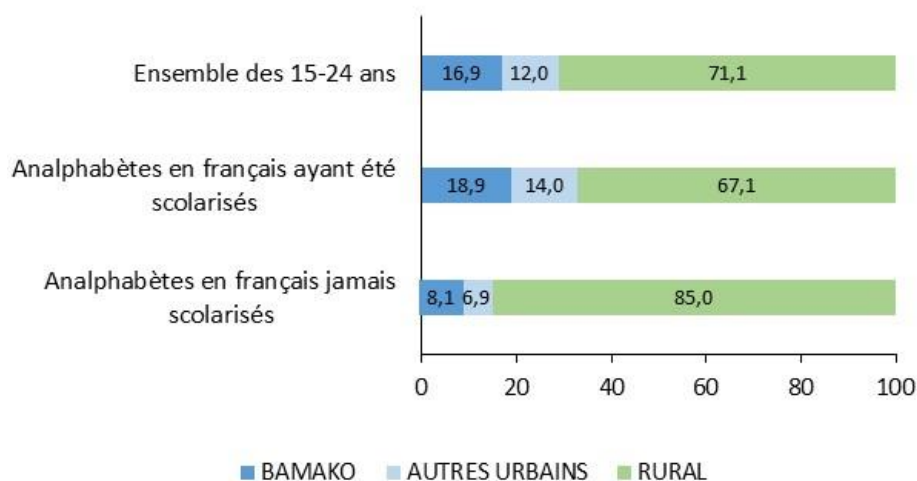
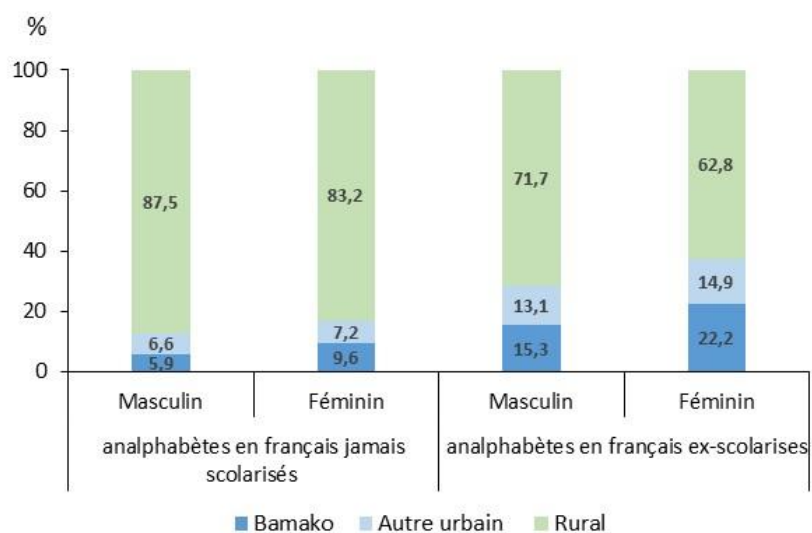
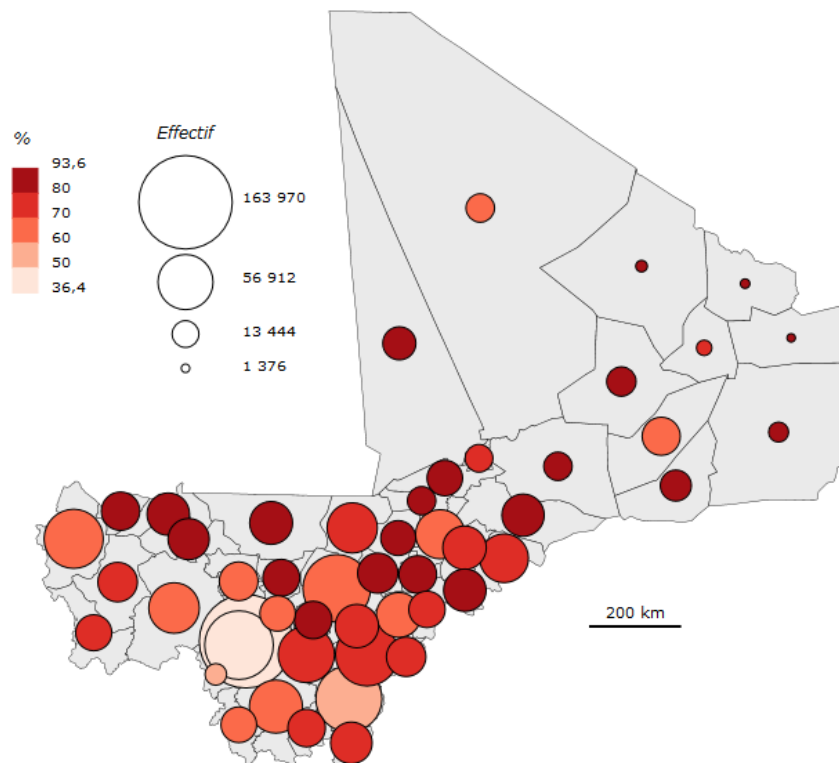


Figure 7 : Répartition des personnes de 15-24 ans analphabètes en français jamais scolarisées et des personnes de 15-24 ans analphabètes en français ayant été scolarisées selon le milieu de résidence pour chaque sexe (RGPH du Mali, 2009)



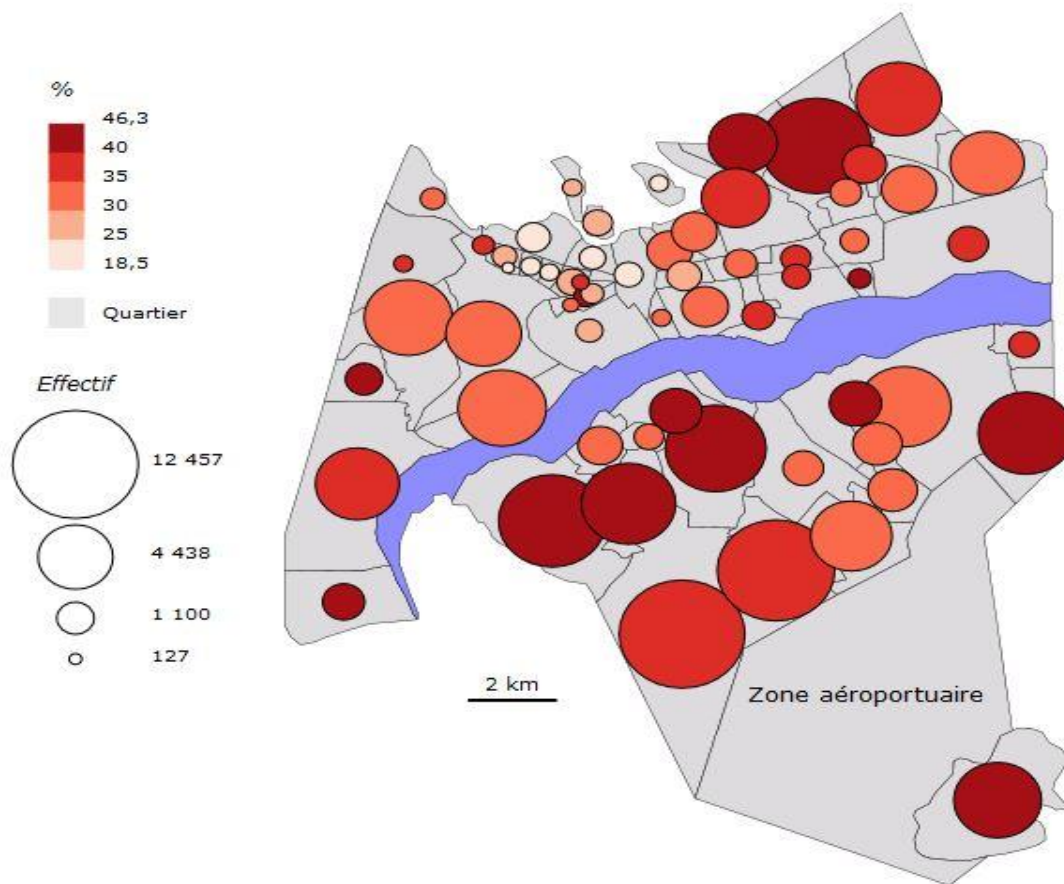
L'analyse spatiale, à une échelle géo-administrative plus fine, révèle que le taux d'analphabetisme en français chez les 15-24 ans s'avère le plus faible dans les cercles les plus au sud du Mali (carte 1). Si le district de Bamako et son cercle avoisinant de Kati présentent les plus bas taux (respectivement 36,4 % et 48 %), en raison de leur poids démographique ils présentent dans le même temps les effectifs de 15-24 ans analphabètes en français les plus élevés. En revanche, dans la partie septentrionale du Mali, des pourcentages élevés d'analphabètes se traduisent en fait par les plus faibles effectifs d'analphabètes en français. Des constats qui reflètent évidemment les différences de niveau de scolarisation dans les différents cercles du Mali et qui renvoient également à la répartition par cercle de la population des 15-24 ans. La carte met ainsi en lumière leur forte concentration dans la partie sud du pays (carte 1). Bamako, abrite le plus fort effectif, environ 450 000 jeunes de 15-24 ans, soit 16,9 % du total national, suivie de cinq autres cercles comprenant un effectif d'au moins 100 000 : Kati, Sikasso, Ségou, Koutiala et Kayes ; l'ensemble de ces six entités administratives regroupe ainsi 41,7 % de l'effectif national des 15-24 ans, dont un peu plus de la moitié (55,8 %) réside en milieu urbain.

Carte 1 : Pourcentage et effectif des analphabètes en français parmi les 15-24 ans, par cercle, Mali (RGPH 2009)



En ce qui concerne l'analyse pour les quartiers de Bamako (Carte 2), on s'aperçoit que ce sont les quartiers de la rive gauche qui enregistrent des forts taux d'analphabétisme en français pour les jeunes de 15-24 ans. Il s'agit plus précisément des quartiers de Sikoroni (45,5%) et de Banconi (41,8%). Concernant la rive droite, on s'aperçoit qu'il y a une corrélation positive entre l'analphabétisme en français chez les jeunes et la taille de la population. Cette situation se constate pour les quartiers comme Sénou (45,1%), Daoudabougou (43%) et Baco-Djicoroni (42,7%), Yirimadio (41,4%) et Sabalibougou (41,1%). Par ailleurs, au niveau de la rive gauche, on remarque un « essaim » de quartiers constitués par N'Tomicorobougou, Badialan et Darsalam qui présentent des taux d'analphabétisme en français relativement faible (moins de 25%) chez les jeunes de 15-24 ans. Cela s'expliquerait par l'impact de la concentration d'établissements scolaires (fondamental et lycée) dans ces zones.

Carte 2 : Pourcentage et effectif des analphabètes en français parmi les 15-24 ans, par quartier à Bamako, Mali (RGPH 2009)



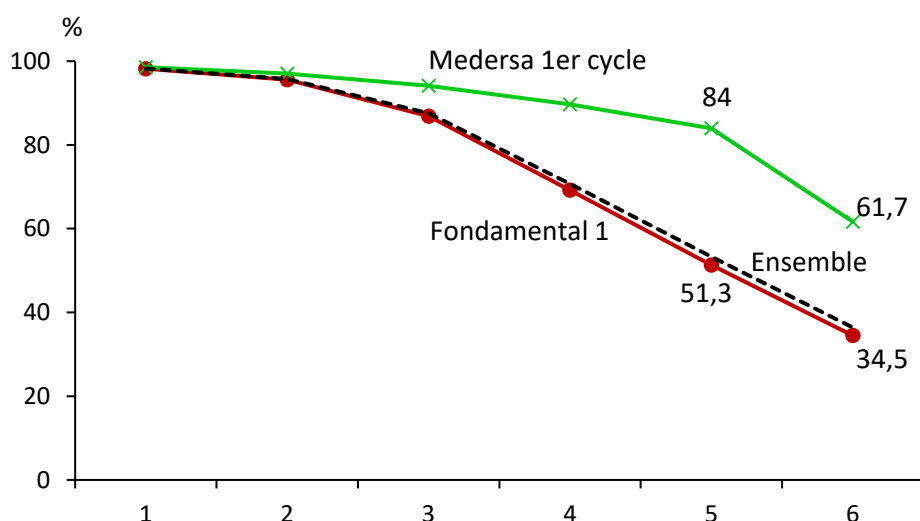
SCOLARISATION ET ANALPHABETISME EN FRANÇAIS

Il faut rappeler qu'il est généralement attendu que les élèves ayant achevé le primaire soient alphabétisés en français. Exploiter la base complète des données du recensement permet de mettre un focus sur la sous-population spécifique des élèves fréquentant en 2009 une école du Fondamental 1 ou une medersa 1^{er} cycle ; approche qui ne serait pas possible à partir de données d'enquêtes, en raison d'effectifs trop faibles.

Le pourcentage d'analphabètes en français parmi les élèves scolarisés au primaire (fondamental 1 et medersa 1^{er} cycle) décroît logiquement et régulièrement au fil de la sixième et dernière classe suivie, passant de 98,2 % chez ceux en 1^{ère} année à 36,4 % chez ceux ayant atteint la dernière année (figure 8). Ce dernier pourcentage signifie quand même que plus d'un élève sur trois fréquentant la dernière classe du niveau primaire se voit déclaré

analphabète en français. Chez les scolarisés en 5^{ème} année, c'est encore la majorité des élèves (53,3 %) qui est déclarée analphabète en français. En termes d'effectifs absolus, en 2009, ce seraient ainsi environ 125 000 élèves en 5^{ème} année et près de 23 000 en 6^{ème} année qui s'avèrent déclarés analphabètes en français ; pour la capitale Bamako, les effectifs sont respectivement d'environ 28 000 et 6 000. Face à ces chiffres somme toute non négligeables, et même s'ils sont à prendre avec prudence, se pose la question du devenir de ces élèves : combien d'entre eux vont quand même poursuivre leur scolarité (mais avec quelle chance de succès ?) et combien d'entre eux vont devoir abandonner (et alors pour quelle perspective d'insertion professionnelle ?) ?

Figure 8 : Pourcentage d'analphabètes en français parmi les scolarisés au niveau primaire (fondamental 1 ou medersa 1^{er} cycle) selon la dernière année suivie, pour l'ensemble et selon le type d'enseignement (Mali, RGPH 2009)



La prise en compte du type d'enseignement révèle une différence notable : le pourcentage en dernière année est ainsi de 34,5 % pour les personnes ayant été scolarisées au « fondamental 1 », système d'enseignement « classique » en français uniquement, contre 61,7 % pour l'enseignement dans les medersas. Pour ce type d'enseignement, jusqu'à la 5^{ème} année le pourcentage d'analphabètes en français demeure au-dessus de 80%. Comme nous l'avons évoqué précédemment, le type d'enseignement « medersa » inclut à la fois les

medersas, où la langue d'enseignement est uniquement l'arabe, et les écoles franco-arabes ; ainsi, les statistiques scolaires ne permettent pas de distinguer ces deux types d'établissements et donc d'en connaître leurs nombres respectifs.

La prise en compte du sexe (tableau 1) révèle dans l'ensemble de très faibles différences entre filles et garçons dans les pourcentages d'analphabètes en français avec, dans la plupart des cas, une différence inférieure à un point de pourcentage.

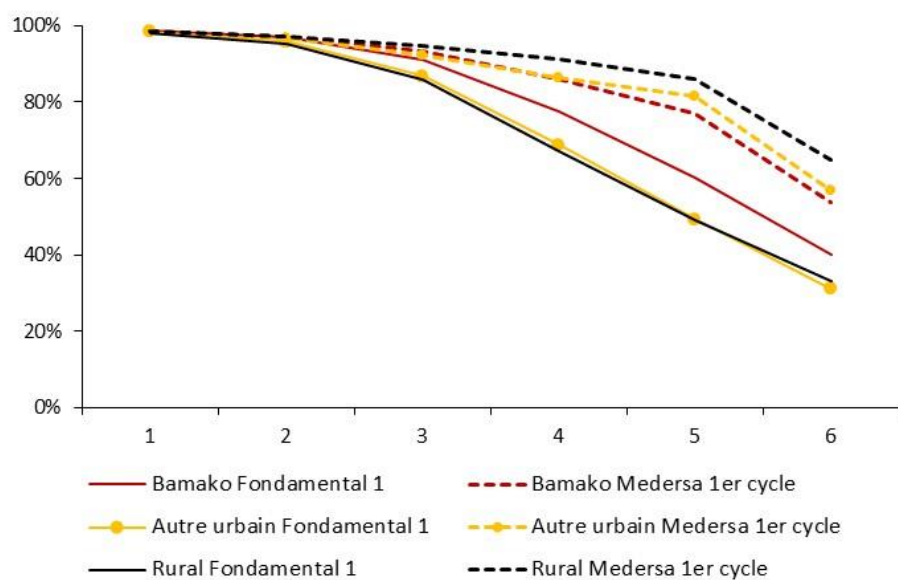
Tableau 1 : Ecart entre filles et garçons (valeur des filles – valeur des garçons) des pourcentages d'analphabètes en français parmi les scolarisés au niveau primaire (fondamental 1 ou medersa 1er cycle) selon la dernière année suivie, pour chaque type d'enseignement (Mali, RGPH 2009)

Classe suivie	Fondamental 1	Medersa 1er cycle
1	0,1	0,5
2	0,0	0,3
3	0,4	0,8
4	-0,1	0,5
5	-0,3	-1,2
6	0,7	0,1

La prise en compte du milieu de résidence révèle des schémas différenciés selon le type d'enseignement (figure 9). Chez les élèves fréquentant des medersas (1^{er} cycle), quelle que soit l'année suivie, c'est en milieu rural que les pourcentages d'analphabètes en français sont les plus élevés. En milieu urbain, si on n'observe pas de différence jusqu'en 4^{ème} année entre les élèves résidant à Bamako et ceux des autres villes, pour ceux ayant atteint les 5^{ème} et 6^{ème} années le pourcentage d'analphabètes en français s'avère plus légèrement faible à Bamako.

Le schéma se révèle étonnamment fort différent pour les élèves fréquentant le fondamental 1 : quasiment aucune différence entre le milieu rural et l'autre urbain et surtout, à partir de la 3^{ème} année, des pourcentages d'analphabètes en français plus élevés chez les élèves scolarisés à Bamako. Un élément d'explication à ce niveau d'analphabetisme en français plus élevé parmi les élèves scolarisés à Bamako est peut-être à rechercher dans le contexte de crise éducative ayant marqué la fin des années 2000, et plus particulièrement à Bamako.

Figure 9 : Pourcentage d'analphabètes en français parmi les scolarisés au niveau primaire (fondamental 1 ou medersa 1^{er} cycle) selon la dernière année suivie, selon le milieu de résidence et le type d'enseignement (Mali, RGPH 2009)



CONCLUSION

A peu près à mi-chemin de la *décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, 2003-12*, décidée dans le cadre de l'initiative internationale de l'Éducation pour Tous, le Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous (EPT) publié par l'UNESCO en 2006 avait pour titre « L'alphabétisation, un enjeu vital ». Alors que l'amélioration du capital humain est volontiers mis en avant comme une condition essentielle pour l'épanouissement des individus, leur *empowerment* et pour le développement au sens large, dans le pays francophone qu'est le Mali, l'alphabétisation en français -langue officielle d'enseignement et de l'administration- revêt une importance particulière.

Suivant l'idée de mettre l'accent sur le « chemin qui reste à parcourir », ce chapitre s'est donc focalisé sur l'analphabetisme en français au Mali, à travers une analyse inédite des données (complètes) du recensement de la population et de l'habitat de décembre 2009.

Comme cela est le cas avec la plupart des recensements et enquêtes démographiques, lors du recensement malien de 2009, l'information relative à l'alphabetisme a été obtenue de manière déclarative et auprès du chef de ménage répondant pour l'ensemble des membres de son ménage. Si la définition utilisée inclut la notion de compréhension (« personne capable de lire et d'écrire dans une langue écrite quelconque, en le comprenant, un bref texte en rapport avec sa vie quotidienne. »), elle ne pouvait cependant être vérifiée à l'aide d'un texte par exemple. Avec la prudence nécessaire lors de l'interprétation des résultats, l'analyse qui a pu être menée atteste d'une cohérence globale des résultats obtenus, au de l'évolution de la scolarisation.

Se trouve ainsi confirmé le fait que le français, la langue officielle du système d'enseignement malien, demeure le principal vecteur d'alphabetisation, avec 82,2 % des personnes déclarées alphabètes qui « savent lire et écrire » au moins en français. En 2009, ce sont encore plus des trois quarts (77,1 %) de la population âgée de 15 ans et plus et presque les deux tiers (62,1 %) des 15-24 ans qui sont déclarés alphabètes en français ; et respectivement 6,3 % et 6,9 % de ces alphabètes sont passés par l'école. Effet d'une sous-scolarisation féminine et rurale historiques, l'ampleur de l'analphabetisme en français s'avère plus marquée pour le sexe féminin et en milieu rural. A titre d'illustration, 79,6 % des femmes de 15-24 ans résidant en milieu rural sont alphabètes en français contre seulement 22,7 % chez les

hommes du même groupe d'âge résidant à Bamako, la capitale. Pour l'ensemble du Mali, les variations spatiales, appréhendées à l'échelle administrative des cercles, reflètent à la fois les inégalités spatiales en matière de scolarisation, les différences de poids démographiques et l'effet des migrations. Ainsi, si Bamako présente le pourcentage d'analphabètes en français le plus faible, leur effectif total y est cependant le plus élevé.

L'analyse du profil des analphabètes en français montre, outre la sur-représentation féminine, qu'en raison d'une forte croissance démographique et en dépit des progrès réels en matière de scolarisation (surtout depuis les années 1990 et 2000), que les jeunes constituent une part importante de cette catégorie : le groupe d'âge des 15-24 ans représente ainsi 29,2 % de l'ensemble des analphabètes en français de 15 ans et plus, et les 15-29 ans 42,4 %. La prise en compte du statut migratoire, appréhendé à l'échelle des cercles, met en lumière une propension plus forte à migrer parmi les analphabètes en français ayant été scolarisés que chez ceux ne l'ayant jamais été. Une analyse multifactorielle a permis de spécifier les caractéristiques qui différencient les analphabètes en français jamais scolarisés de ceux l'ayant été : sexe féminin, milieu rural, âges élevés, statut d'inactif, religion traditionnelle et état de non migrant apparaissent davantage associés à la catégorie des jamais scolarisés. À l'inverse, sexe masculin, milieu urbain (surtout Bamako), jeunes adultes, statut d'actif, religion chrétienne et état de migrant caractérisent plutôt les analphabètes en français passés par l'école.

Enfin, grâce aux données censitaires, il était intéressant d'analyser spécifiquement le niveau d'analphabetisme en français chez les élèves scolarisés au moment du recensement de 2009, et ce, en fonction du type d'enseignement suivi (fondamental 1 ou medersa 1^{er} cycle). Si en toute logique le pourcentage d'analphabètes en français diminue au fil de la classe suivie, on observe qu'en dernière (6^{ème}) année, un peu plus du tiers (34 %) des élèves se voient déclarés analphabètes en français (plus de la moitié en 5^{ème} année). Ces proportions, on l'a vu, concernent des effectifs non négligeables d'élèves dont le devenir, scolaire et/ou professionnel, s'avère assurément critique. La prise en compte du type d'enseignement suivi révèle de son côté un écart très important, avec en dernière année un pourcentage d'analphabètes en français de 34,5 % dans le fondamental 1 contre 61,7 % dans les medersas 1^{er} cycle. Par ailleurs, si les différences selon le sexe sont très peu marquées, elles le sont beaucoup plus en fonction du milieu de résidence : un analphabetisme en français plus élevé

chez les élèves du milieu rural et plus faible dans la capitale, mais avec l'exception des élèves de Bamako inscrits en fondamental 1 qui présentent un pourcentage d'analphabètes en français plus élevé que dans les autres villes et surtout qu'en milieu rural. La crise éducative survenue à la fin des années 2000, et plus particulièrement à Bamako, pourrait en être une hypothèse explicative. Ces quelques résultats relatifs à l'analphabetisme en français chez les élèves en fin de primaire amènent assurément à questionner la « qualité » de l'éducation, des apprentissages scolaires, du moins en lecture et écriture.

Par-delà les réserves légitimes qui peuvent être formulées quant à la manière dont l'alphabetisme est appréhendé par le recensement malien de 2009, l'analyse approfondie de ces données censitaires, présentée ici, révèle pourtant une cohérence globale de l'ensemble des résultats obtenus. Sans doute les niveaux de l'analphabetisme en français sont-ils sous-estimés (par rapport à ce qui serait obtenu via des tests; Bouare *et al.*, 2018), mais les différences observées selon le sexe, le milieu de résidence, le type d'enseignement s'avèrent toutes conformes à ce que l'on sait du contexte éducatif malien. Il convient surtout de souligner, de rappeler l'intérêt majeur des données censitaires permettant des analyses à des échelles spatiales fines et sur des sous-populations spécifiques, ce qui ne serait pas possible à partir de données d'enquêtes. La réalisation du prochain recensement de la population en 2020 donnera l'occasion de reproduire ce type d'analyse et d'appréhender les changements survenus depuis 2009.

BIBLIOGRAPHIE

- BOUARÉ Issa, Aminata COULIBALY, Richard MARCOUX et Marc PILON, 2018, *Enfants hors l'école et analphabetisme au Mali : analyse des métadonnées et des mesures*, Québec, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, Université Laval, Note de recherche de l'ODSEF, 80 p.
- BUCKNER Elizabeth et HATCH Rachel, 2014, *Literacy data: more, but not always better*, "EPDC Policy Brief", 13p,
- COULIBALY N'Golo, 1981, *L'influence de l'alphabetisation fonctionnelle sur les connaissances des paysans au Mali*, Thèse en psychologie, Université Laval, 132 p.
- COULIBALY N., 2003, *L'alphabetisation au Mali: concept et évolution*. Bamako : ROCARE.
- DIALLO Adama et CISSE Oumar, 2012, *4^{ème} recensement général de la population et de l'habitat du mali (RGPH-2009). Analyse des résultats définitifs thème : scolarisation, instruction et alphabetisation au Mali*, Bamako, Bureau central du recensement, Institut national de la statistique et de l'informatique, 88 p.

- DIARRA Abdramane, 2018, « Le bilinguisme scolaire au Mali : une école qui bidouille entre français et langues nationales », *Développement et diversité*, Nov 2018, Abidjan, Côte d'Ivoire ([hal-02019147](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02019147))
- DIARRA S.O. et LANGE Marie-France, 1998, *La diversification de l'offre et la demande d'éducation au Mali*, Atelier international "Savoirs et développement", Savoirs et Développement : Atelier International, 1998/03/25-27, Bondy, Bamako, ORSTOM, 1998, 13 p. multigr.
- DNSI (Direction nationale de la statistique et de l'informatique), 2008, *Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2009. 1er au 14 Avril 2009. Manuel de l'agent recenseur*, Bamako, 73 p.
- GASSE Stéphanie, 2008, *L'éducation non formelle, quel avenir ? : regard sur le Mali*, Thèse, Université de Rouen.
- GUINDO P. et DIARRA M, 2008, *Analyse de la situation de l'alphabetisme au Mali*, Ministère de l'éducation de base, de l'alphabetisation et des langues nationales – Bureau mult pays de l'Unesco, Bamako, multigr., 42p.
- INSTAT, 2015, *ENQUETE MODULAIRE ET PERMANENTE AUPRES DES MENAGES (EMOP), Rapport d'analyse. Premier passage 2015*, Bamako, 74 p.
- KADLEC Jaromír, 2009, « La situation linguistique et la position de la langue française au Mali », *Studia romanistica* 9.1, pp. 66-71.
- LANGE Marie-France et DIARRA Sékou, 1998, *La diversification de l'offre et la demande d'éducation au Mali*, Atelier international « Savoirs et développement », Bondy, 25-27 mai 1998, 13p.
- LAUWERIER Thibaut, 2012, *Quelle place pour l'alphabetisation au Mali ? Une analyse des politiques*, <http://archive-ouverte.unige.ch/unige:23646>
- MINGAT Alain, NDEM Francis et SEURAT Adeline, 2013, « La mesure de l'alphabetisme en question. Le cas de l'Afrique subsaharienne », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs* (CRES), pp. 25-47.
- MBODJ-POUYE Aïssatou, 2013, *Le fil de l'écrit. Une anthropologie de l'alphabetisation au Mali*, Lyon, ENS éditions, 269 p.
- MUPHTAH Elmehdi Ag, 2003, *L'alphabetisation en milieu urbain au Mali : offre de formation et besoins des populations*, Thèse, Université de Lille 1.
- SCHAFFNER Julie, 2005, « Subjective and objective measures of literacy: Implications for current results-oriented development initiatives », *International Journal of Educational Development*, vol. 25, pp. 652-657.
- SEURAT Adeline, 2012, *Questions d'alphabetisation dans le contexte africain*, Thèse de l'Université de Bourgogne, Dijon, 255 p.
- TABOURE Boubacar, 2015, « L'alphabetisation en milieu périurbain au Mali : une analyse de l'utilisation des compétences acquises dans la vie quotidienne des femmes de Missabougou », *Revue malienne de science et de technologie*, n°17, pp. 17-34.

- TRAORE Seydou Moussa, DOUMBIA Assa Gakou, TRAORE Vinima et TOLNO Daniel Fassa, 2011, *4^{ème} recensement général de la population et de l'habitat du mali (RGPH-2009). Analyse des résultats définitifs thème : scolarisation, instruction et alphabétisation au Mali*, Bamako, Bureau central du recensement, Institut national de la statistique, 120 p.
- TURRITTIN Jane, 1989, « Integrated Literacy in Mali », *Comparative Education Review*, Vol. 33, No. 1, Special Issue on Africa, pp. 59-76.
- UNESCO, 1953, *L'analphabetisme dans divers pays. Étude statistique préliminaire sur la base des recensements effectués depuis 1900*, Paris, UNESCO.
- UNESCO, 1958, *Recommandation pour une normalisation internationale des statistiques de l'éducation*, Paris, UNESCO.
- UNESCO, 2006, *Rapport mondial de suivi sur l'EPT. L'alphabétisation, un enjeu vital*, Paris, Unesco.
- WAGNER Daniel A., 1990, « Literacy Assessment in the Third World: An Overview and Proposed Schema for Survey Use », *Comparative Education Review*, vol 34, N° 1, pp. 112–138.
- WAGNER Daniel A., 2011, « What happened to literacy? Historical and conceptual perspectives on literacy in UNESCO », *International Journal of Educational Development*, vol 31, pp. 319–323.
- WEYER Frédérique, 2009, « Non-formal education, out-of-school learning needs and employment opportunities: evidence from Mali », *Compare: A Journal of Comparative and International Education*, Volume 39, Issue 2.